CHRISTOPHE PERRY
Huissier de Justice

10 rue des Princes - BP.9
35270 COMBOURG
Tél. : 02.56.27.80.00
Fax : 02.56.27.80.02

christophe.perry@huissier-justice.fr

Site : www.huissier-saint-malo.fr

CDC 40031 00001 0000375527F 79
IBAN FR26 4003 1000 0100 0037 5527 F79
BIC CDCG FR PP

GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE
ETUDE MEMBRE DU GHJAI
ADMINISTRATEURS D'IMMEUBLES

PREMIERE EXPEDITION

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

Coût de l'acte (D.96-1080 du 12/12/1996)	
Art.16 Honoraire de constat	900,00
Art.18 Frais de déplacement	7,67

H.T.	907,67
Tva 20%	181,53
Art.20-1 Taxe forfaitaire	11,16
Art.20 Travaux administratifs	120,00

Coût de l'acte TTC	1220,36

Références à rappeler :
Dossier 151000252
Acte **6838**

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MIL QUINZE et le HUIT OCTOBRE

À LA DEMANDE DE :

L'E.U.R.L. CHATEAU ET PARC ZOOLOGIQUE DE LA BOURBANSAIS, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 209.120 euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de SAINT MALO sous le numéro B 495.194.177, dont le siège social est situé lieudit la Bourbansais 35720 PLEUGUENEUC, agissant poursuites et diligences de son gérant, Monsieur Olivier de LORGERIL domicilié en cette qualité audit siège,

La S.C.I. CHATEAU DE LA BOURBANSAIS, société civile immobilière au capital de 457.347,05 euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de SAINT MALO sous le numéro B 388.145.997, dont le siège social est situé lieudit la Bourbansais 35720 PLEUGUENEUC, agissant poursuites et diligences de son gérant, Monsieur Olivier de LORGERIL domicilié en cette qualité audit siège,

Monsieur Olivier de LORGERIL, né le 11 mai 1968 à NEUILLY SUR SEINE, de nationalité française, gérant de société, demeurant lieudit la Bourbansais 35720 PLEUGUENEUC,

LEQUEL M'A EXPOSÉ :

Qu'il s'inquiète des conséquences négatives de l'implantation de quatre éoliennes de 150 m de hauteur sur les communes de PLEUGUENEUC et MEILLAC tel que prévu par le projet de parc éolien de la société KDE FRANCE, tant sur le plan environnemental, qu'économique pour le patrimoine historique du domaine de La Bourbansais.

Qu'en effet, le château de la Bourbansais (XVI° et XVIII° Siècle), ses jardins « *à la française* », son « Carrousel », et son Potager, ainsi que ses deux perspectives (sud et ouest), sont classés et protégés au titre des Monuments historiques depuis le 24 novembre1959.

Qu'afin de se rendre compte de l'impact visuel de ce projet dans l'enceinte de son château et de ses jardins, il souhaite installer un ballon gonflé à l'hélium à 150 m de hauteur aux quatre emplacements prévus au scénario 3 de ce projet.

Qu'il me demande, pour la sauvegarde de ses droits et la défense de ses intérêts, de me transporter sur place afin d'en dresser constat.

DÉFÉRANT À CETTE RÉQUISITION, JE SOUSSIGNÉ :

Maître Christophe PERRY, Huissier de Justice à la résidence de COMBOURG (35270), 10 rue des Princes – BP 9 (tél 02.56.27.80.00),

AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

Monsieur Olivier de LORGERIL me remet un document de 66 pages de la société KDE ENERGY détaillant leur projet de parc éolien sur les communes de MEILLAC et PLEUGUENEUC dont j'annexe une copie au présent.

A l'aide du plan figurant page 44 de ce document et du site internet http://www.coordonnees-gps.fr/, j'ai déterminé les positions GPS des quatre éoliennes.

CHRISTOPHE PERRY
Huissier de Justice

10 rue des Princes - BP.9
35270 COMBOURG
Tél. : 02.56.27.80.00
Fax : 02.56.27.80.02

christophe.perry@huissier-justice.fr

Site : www.huissier-saint-malo.fr

CDC 40031 00001 0000375527F 79
IBAN FR26 4003 1000 0100 0037 5527 F79
BIC CDCG FR PP

GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE
ETUDE MEMBRE DU GHJAI
ADMINISTRATEURS D'IMMEUBLES

PREMIERE EXPEDITION

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

Coût de l'acte (D.96-1080 du 12/12/1996)	
Art.16 Honoraire de constat	900,00
Art.18 Frais de déplacement	7,67

H.T.	907,67
Tva 20%	181,53
Art.20-1 Taxe forfaitaire	11,16
Art.20 Travaux administratifs	120,00

Coût de l'acte TTC	1220,36

Références à rappeler :
Dossier 151000252
Acte **6838**

(Page 44 du document KDE ENERGY intitulé Projet éolien de Meillac et Pleugueneuc - Ille et Vilaine (35) sur lequel j'ai nommé les éoliennes par les lettres A, B, C et D pour la suite de mes constatations)

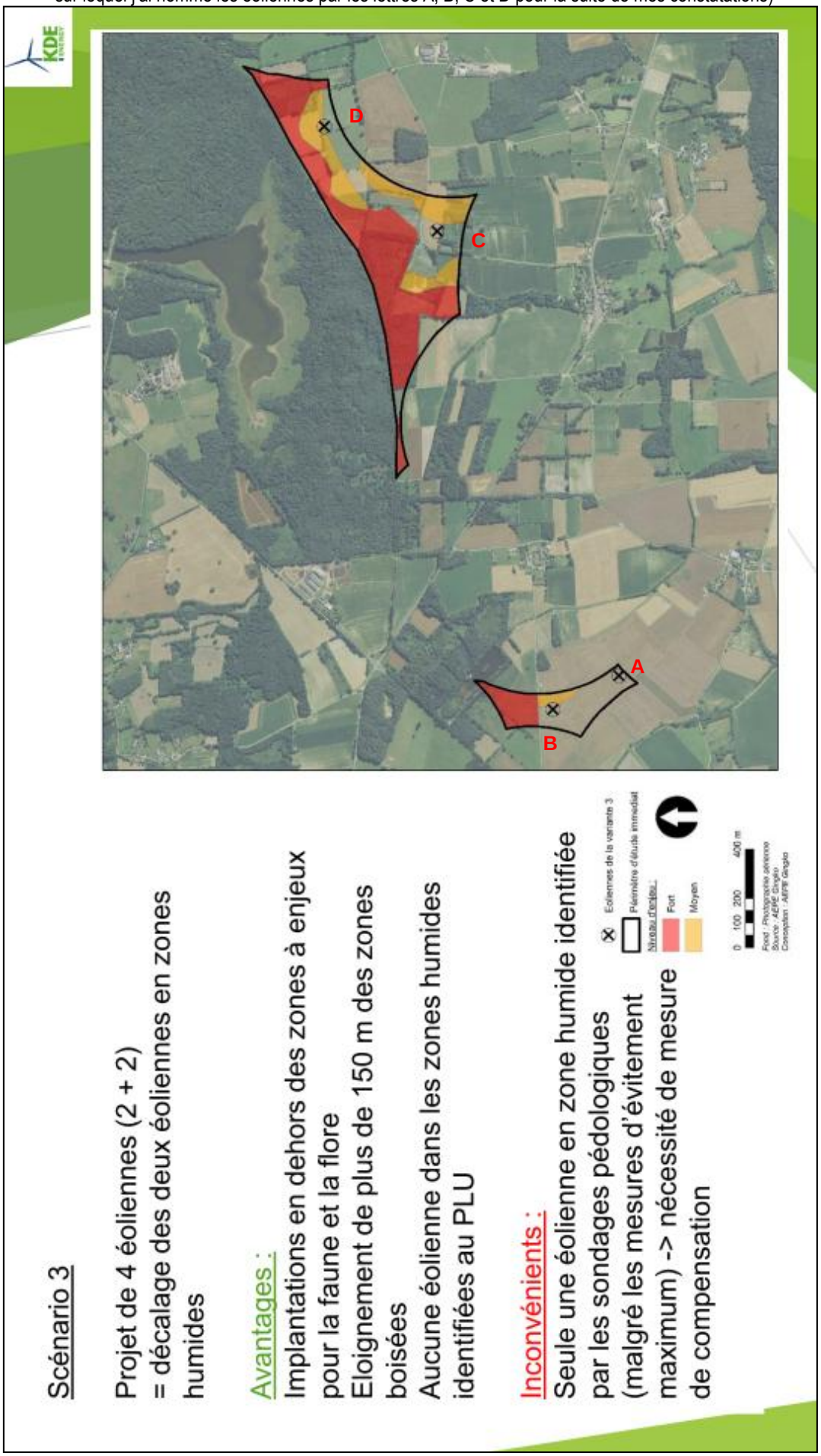

CHRISTOPHE PERRY
Huissier de Justice

10 rue des Princes - BP.9
35270 COMBOURG
Tél. : 02.56.27.80.00
Fax : 02.56.27.80.02

christophe.perry@huissier-justice.fr

Site : www.huissier-saint-malo.fr

CDC 40031 00001 0000375527F 79
IBAN FR26 4003 1000 0100 0037 5527 F79
BIC CDCG FR PP

GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE
ETUDE MEMBRE DU GHJAI
ADMINISTRATEURS D'IMMEUBLES

PREMIERE EXPEDITION

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

Coût de l'acte (D.96-1080 du 12/12/1996)	
Art.16 Honoraire de constat	900,00
Art.18 Frais de déplacement	7,67

H.T.	907,67
Tva 20%	181,53
Art.20-1 Taxe forfaitaire	11,16
Art.20 Travaux administratifs	120,00

Coût de l'acte TTC	1220,36

Références à rappeler :
Dossier 151000252
Acte **6838**

Première éolienne (désignée par la lettre A) est située parcelle cadastrée section ZB numéro 16 sur PLEUGUENEUC (la plus au sud des deux structures devant s'installer sur cette commune) :

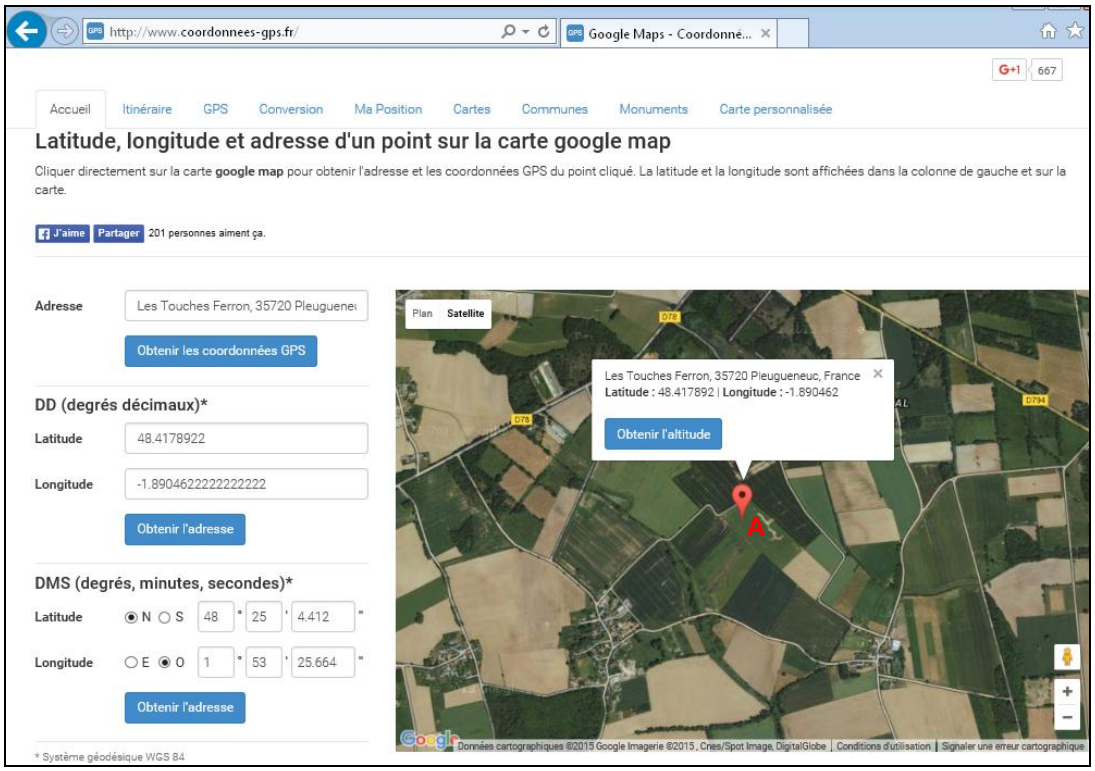

Seconde éolienne (désignée par la lettre B) est située parcelle cadastrée section ZB numéro 21 sur PLEUGUENEUC (la plus au nord des deux structures devant s'installer sur cette commune) :

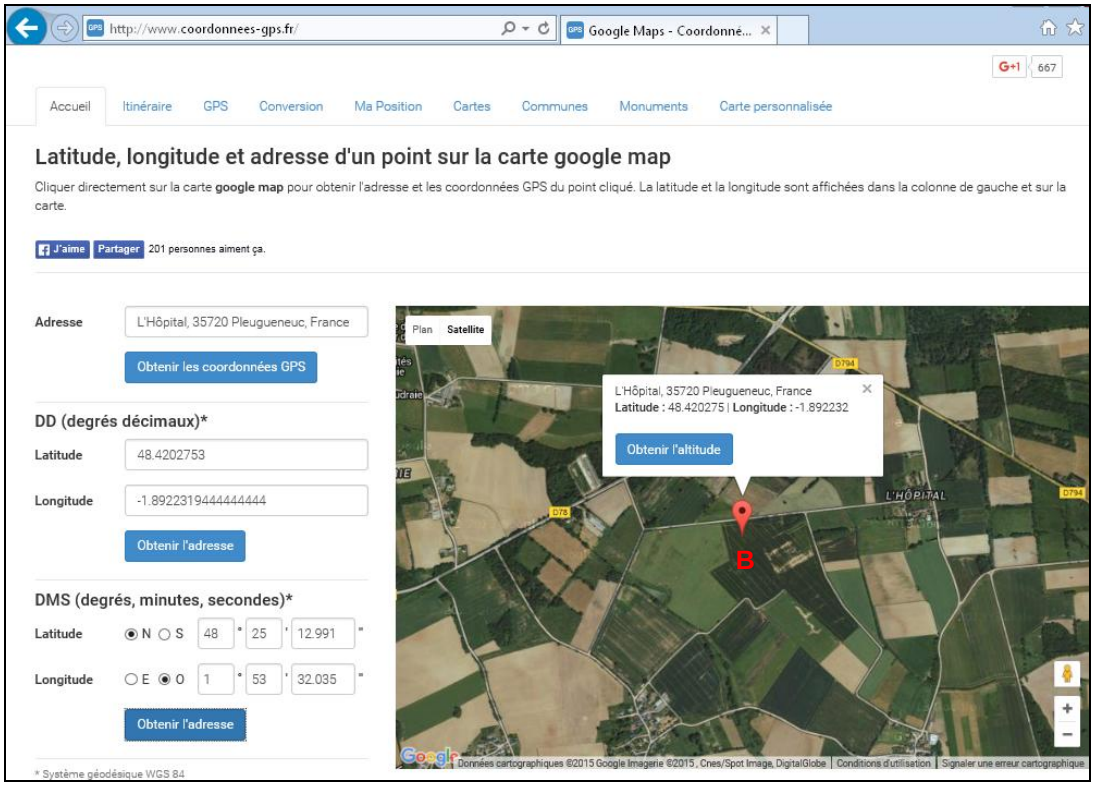

CHRISTOPHE PERRY
Huissier de Justice

10 rue des Princes - BP.9
35270 COMBOURG
Tél. : 02.56.27.80.00
Fax : 02.56.27.80.02

christophe.perry@huissier-justice.fr

Site : www.huissier-saint-malo.fr

CDC 40031 00001 0000375527F 79
IBAN FR26 4003 1000 0100 0037 5527 F79
BIC CDCG FR PP

GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE
ETUDE MEMBRE DU GHJAI
ADMINISTRATEURS D'IMMEUBLES

PREMIERE EXPEDITION

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

Coût de l'acte (D.96-1080 du 12/12/1996)	
Art.16 Honoraire de constat	900,00
Art.18 Frais de déplacement	7,67

H.T.	907,67
Tva 20%	181,53
Art.20-1 Taxe forfaitaire	11,16
Art.20 Travaux administratifs	120,00

Coût de l'acte TTC	1220,36

Références à rappeler :
Dossier 151000252
Acte **6838**

Troisième éolienne (désignée par la lettre C) est située sur la parcelle cadastrée section B numéro 918 sur la commune de MEILLAC (la plus au sud des deux structures devant s'installer sur cette commune) :

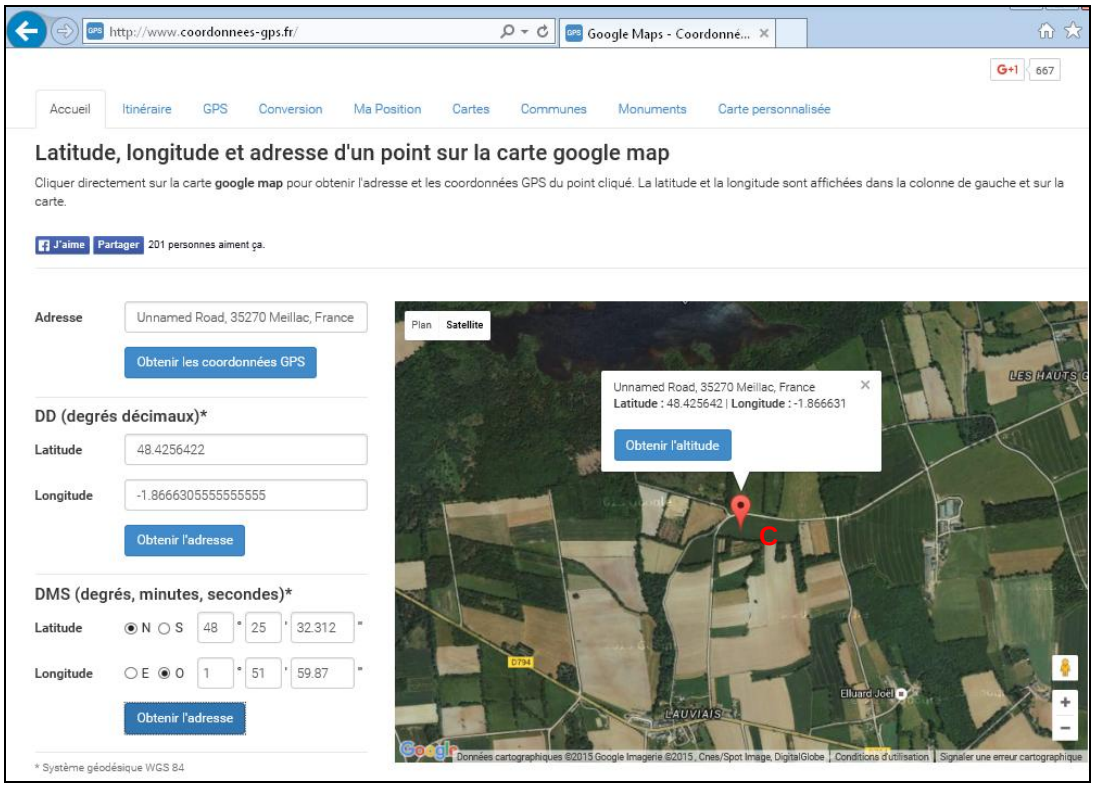

Quatrième éolienne (désignée par la lettre D) est située sur la parcelle cadastrée section B numéro 838 sur la commune de MEILLAC (la plus au nord des deux structures devant s'installer sur cette commune) :

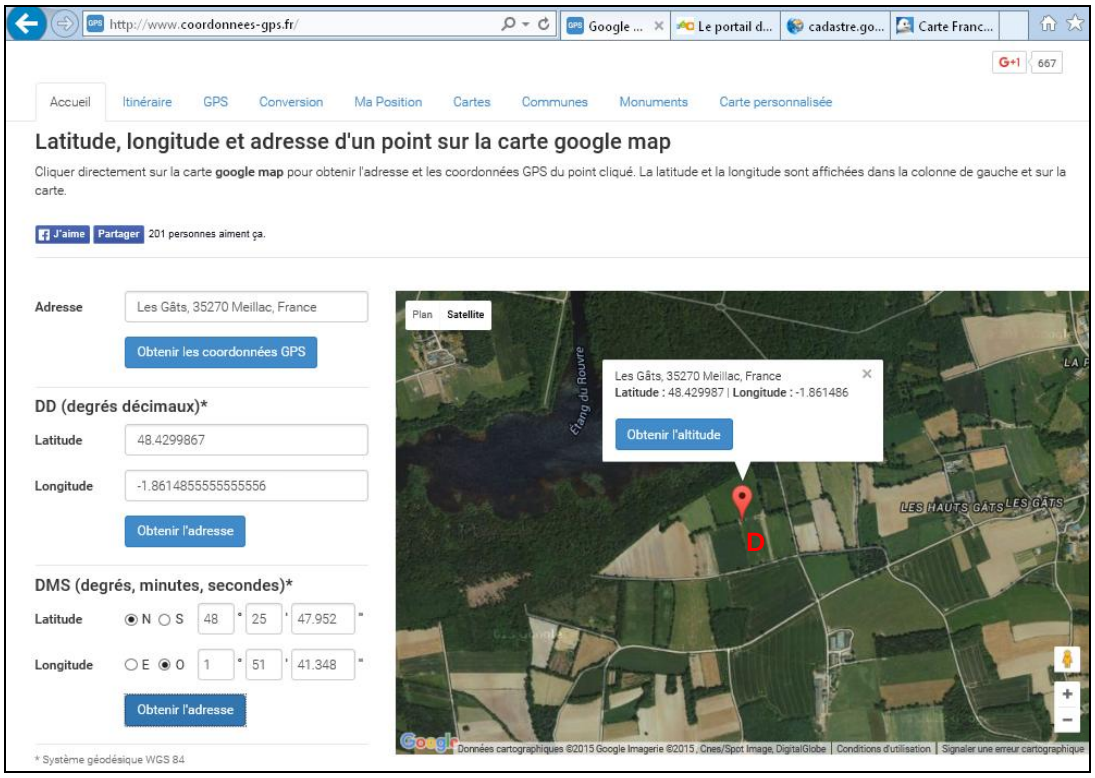

CHRISTOPHE PERRY
Huissier de Justice

10 rue des Princes - BP.9
35270 COMBOURG
Tél. : 02.56.27.80.00
Fax : 02.56.27.80.02

christophe.perry@huissier-justice.fr

Site : www.huissier-saint-malo.fr

CDC 40031 00001 0000375527F 79
IBAN FR26 4003 1000 0100 0037 5527 F79
BIC CDCG FR PP

GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE
ETUDE MEMBRE DU GHJAI
ADMINISTRATEURS D'IMMEUBLES

PREMIERE EXPEDITION

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

Coût de l'acte (D.96-1080 du 12/12/1996)	
Art.16 Honoraire de constat	900,00
Art.18 Frais de déplacement	7,67

H.T.	907,67
Tva 20%	181,53
Art.20-1 Taxe forfaitaire	11,16
Art.20 Travaux administratifs	120,00

Coût de l'acte TTC	1220,36

Références à rappeler :
Dossier 151000252
Acte **6838**

A l'aide de ces coordonnées GPS, je me suis transporté sur ces quatre lieux d'implantation que j'ai pu localiser à l'aide des applications « GPS Oultline » et « My GPS Coordinates » de mon téléphone portable.

EOLIENNE A

Commune de PLEUGUENEUC :

Ayant obtenu l'autorisation de l'exploitant des parcelles cadastrées ZB n° 16 et 21, Monsieur DELAROCHAULION, j'ai d'abord fait installer un tracteur à la position GPS déterminée pour la première éolienne (A). J'y ai fixé un câble d'une longueur de 146 mètres au bout duquel est installé un ballon d'hélium d'une hauteur de 2,80 m avec une fixation de 1,20 m, soit un total de 150 mètres. Lorsque le ballon s'est trouvé à 150 mètres du sol, presque à la vertical du point GPS du fait de l'absence de vent, j'ai apposé un scellé sur la fixation de la corde au tracteur et en ai retiré la clé pour l'empêcher d'être déplacé pendant mon absence.

Puis je me suis transporté au château de la Bourbansais à PLEUGUENEUC où j'ai pris les photographies suivantes :

Photographie prise de la perspective monumentale Sud classée Monument Historique, au niveau du jardin du Carrousel (Latitude: + 48° 24' 9.36" N / Longitude: - 1° 53' 46.46" O)

CHRISTOPHE PERRY
Huissier de Justice

10 rue des Princes - BP.9
35270 COMBOURG
Tél. : 02.56.27.80.00
Fax : 02.56.27.80.02

christophe.perry@huissier-justice.fr

Site : www.huissier-saint-malo.fr

CDC 40031 00001 0000375527F 79
IBAN FR26 4003 1000 0100 0037 5527 F79
BIC CDCG FR PP

GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE
ETUDE MEMBRE DU GHJAI
ADMINISTRATEURS D'IMMEUBLES

PREMIERE EXPEDITION

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

Coût de l'acte (D.96-1080 du 12/12/1996)	
Art.16 Honoraire de constat	900,00
Art.18 Frais de déplacement	7,67

H.T.	907,67
Tva 20%	181,53
Art.20-1 Taxe forfaitaire	11,16
Art.20 Travaux administratifs	120,00

Coût de l'acte TTC	1220,36

Références à rappeler :
Dossier 151000252
Acte **6838**

Photographie prise de la perspective monumentale Sud classée Monument Historique, au niveau du jardin du Carrousel juste avant l'entrée de la cour d'honneur :

Latitude: + 48° 24' 13.322" N
Longitude: - 1° 53' 48.004" O

CHRISTOPHE PERRY
Huissier de Justice

10 rue des Princes - BP.9
35270 COMBOURG
Tél. : 02.56.27.80.00
Fax : 02.56.27.80.02

christophe.perry@huissier-justice.fr

Site : www.huissier-saint-malo.fr

CDC 40031 00001 0000375527F 79
IBAN FR26 4003 1000 0100 0037 5527 F79
BIC CDCG FR PP

GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE
ETUDE MEMBRE DU GHJAI
ADMINISTRATEURS D'IMMEUBLES

PREMIERE EXPEDITION

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

Coût de l'acte (D.96-1080 du 12/12/1996)	
Art.16 Honoraire de constat	900,00
Art.18 Frais de déplacement	7,67

H.T.	907,67
Tva 20%	181,53
Art.20-1 Taxe forfaitaire	11,16
Art.20 Travaux administratifs	120,00

Coût de l'acte TTC	1220,36

Références à rappeler :
Dossier 151000252
Acte **6838**

Photographie prise de la perspective monumentale Sud classée Monument Historique, à l'entrée de la cour d'honneur :

Latitude: 48° 24' 13.99" N
Longitude: 1° 53' 48.32" O

CHRISTOPHE PERRY
Huissier de Justice

10 rue des Princes - BP.9
35270 COMBOURG
Tél. : 02.56.27.80.00
Fax : 02.56.27.80.02

christophe.perry@huissier-justice.fr

Site : www.huissier-saint-malo.fr

CDC 40031 00001 0000375527F 79
IBAN FR26 4003 1000 0100 0037 5527 F79
BIC CDCG FR PP

GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE
ETUDE MEMBRE DU GHJAI
ADMINISTRATEURS D'IMMEUBLES

PREMIERE EXPEDITION

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

Coût de l'acte (D.96-1080 du 12/12/1996)	
Art.16 Honoraire de constat	900,00
Art.18 Frais de déplacement	7,67

H.T.	907,67
Tva 20%	181,53
Art.20-1 Taxe forfaitaire	11,16
Art.20 Travaux administratifs	120,00

Coût de l'acte TTC	1220,36

Références à rappeler :
Dossier 151000252
Acte **6838**

Photographie prise de la perspective monumentale Sud classée Monument Historique :

Latitude: 48° 24' 6.45" N
Longitude: 1° 53' 45.21" O

Puis je suis retourné sur la parcelle ZB n° 16 pour constater que le scellé n'avait pas été détruit et que le tracteur n'avait pas été déplacé et j'ai redonné la clé à la personne conduisant le tracteur pour qu'elle puisse le déplacer sur la parcelle ZB n° 21.

CHRISTOPHE PERRY
Huissier de Justice

10 rue des Princes - BP.9
35270 COMBOURG
Tél. : 02.56.27.80.00
Fax : 02.56.27.80.02

christophe.perry@huissier-justice.fr

Site : www.huissier-saint-malo.fr

CDC 40031 00001 0000375527F 79
IBAN FR26 4003 1000 0100 0037 5527 F79
BIC CDCG FR PP

GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE
ETUDE MEMBRE DU GHJAI
ADMINISTRATEURS D'IMMEUBLES

PREMIERE EXPEDITION

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

Coût de l'acte (D.96-1080 du 12/12/1996)	
Art.16 Honoraire de constat	900,00
Art.18 Frais de déplacement	7,67

H.T.	907,67
Tva 20%	181,53
Art.20-1 Taxe forfaitaire	11,16
Art.20 Travaux administratifs	120,00

Coût de l'acte TTC	1220,36

Références à rappeler :
Dossier 151000252
Acte **6838**

EOLIENNE B

Commune de PLEUGUENEUC :

Sur la parcelle cadastrée ZB n° 21, j'ai fait installé un tracteur à la position GPS déterminée pour la deuxième éolienne (B). J'y ai fixé un câble d'une longueur de 146 mètres au bout duquel est installé un ballon d'hélium d'une hauteur de 2,80 m avec une fixation de 1,20 m, soit un total de 150 mètres. Lorsque le ballon s'est trouvé à 150 mètres du sol, presque à la vertical du point GPS du fait de l'absence de vent, j'ai apposé un scellé sur la fixation de la corde au tracteur et en ai retiré la clé pour l'empêcher d'être déplacé pendant mon absence.

Puis je me suis transporté au château de la Bourbansais à PLEUGUENEUC où j'ai pris les photographies suivantes :

Photographie prise de la perspective monumentale Sud classée Monument Historique, avant le jardin du Carrousel (Latitude: + 48° 24' 5.607" N / Longitude: - 1° 53' 44.932" O)

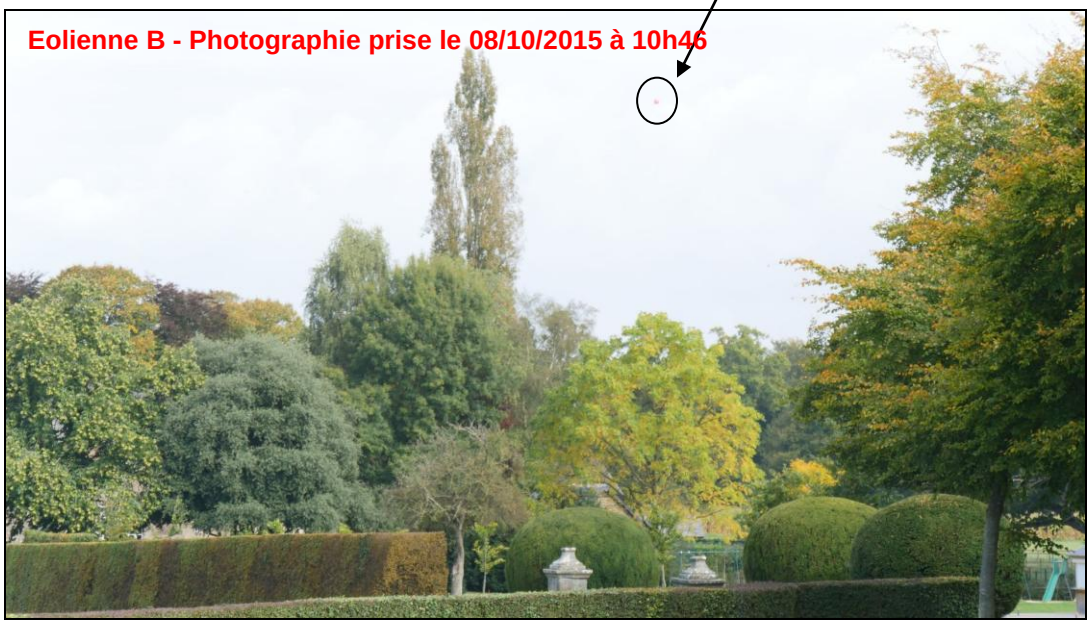

CHRISTOPHE PERRY
Huissier de Justice

10 rue des Princes - BP.9
35270 COMBOURG
Tél. : 02.56.27.80.00
Fax : 02.56.27.80.02

christophe.perry@huissier-justice.fr

Site : www.huissier-saint-malo.fr

CDC 40031 00001 0000375527F 79
IBAN FR26 4003 1000 0100 0037 5527 F79
BIC CDCG FR PP

GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE
ETUDE MEMBRE DU GHJAI
ADMINISTRATEURS D'IMMEUBLES

PREMIERE EXPEDITION

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

Coût de l'acte (D.96-1080 du 12/12/1996)	
Art.16 Honoraire de constat	900,00
Art.18 Frais de déplacement	7,67

H.T.	907,67
Tva 20%	181,53
Art.20-1 Taxe forfaitaire	11,16
Art.20 Travaux administratifs	120,00

Coût de l'acte TTC	1220,36

Références à rappeler :
Dossier 151000252
Acte **6838**

Photographie prise de la perspective monumentale Sud classée Monument Historique, au niveau du jardin du carrousel :

Latitude: 48° 24' 6.8.266" N
Longitude: 1° 53' 45.986" O

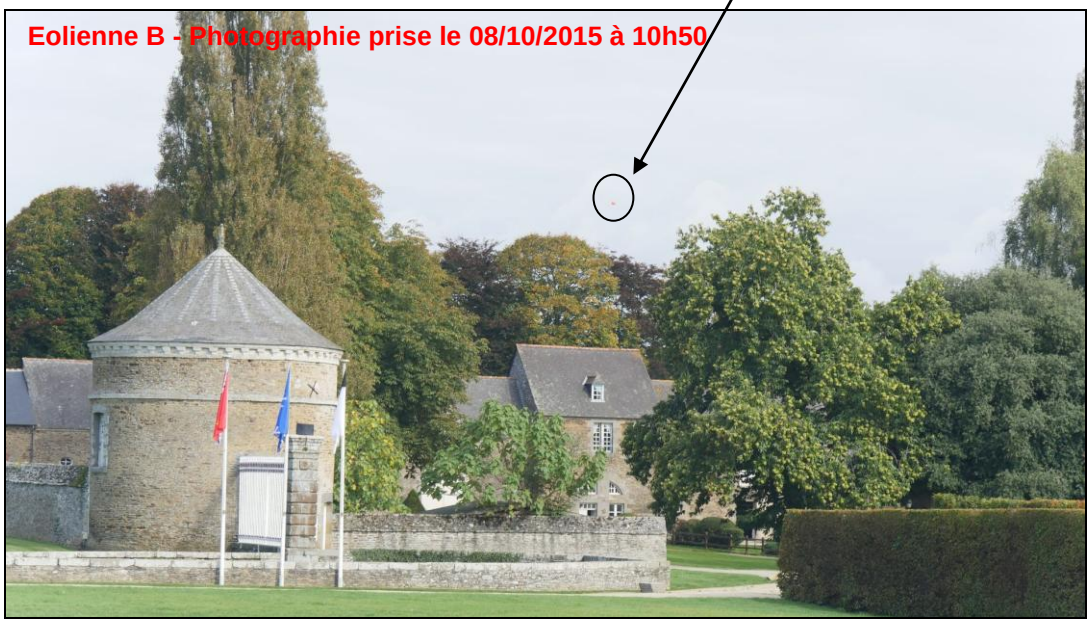

CHRISTOPHE PERRY
Huissier de Justice

10 rue des Princes - BP.9
35270 COMBOURG
Tél. : 02.56.27.80.00
Fax : 02.56.27.80.02

christophe.perry@huissier-justice.fr

Site : www.huissier-saint-malo.fr

CDC 40031 00001 0000375527F 79
IBAN FR26 4003 1000 0100 0037 5527 F79
BIC CDCG FR PP

GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE
ETUDE MEMBRE DU GHJAI
ADMINISTRATEURS D'IMMEUBLES

PREMIERE EXPEDITION

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

Coût de l'acte (D.96-1080 du 12/12/1996)	
Art.16 Honoraire de constat	900,00
Art.18 Frais de déplacement	7,67

H.T.	907,67
Tva 20%	181,53
Art.20-1 Taxe forfaitaire	11,16
Art.20 Travaux administratifs	120,00

Coût de l'acte TTC	1220,36

Références à rappeler :
Dossier 151000252
Acte **6838**

Photographie prise de la perspective monumentale Sud classée Monument Historique, au niveau du jardin du Carrousel :

Latitude: 48° 24' 13.183" N
Longitude: 1° 53' 47.947" O

CHRISTOPHE PERRY
Huissier de Justice

10 rue des Princes - BP.9
35270 COMBOURG
Tél. : 02.56.27.80.00
Fax : 02.56.27.80.02

christophe.perry@huissier-justice.fr

Site : www.huissier-saint-malo.fr

CDC 40031 00001 0000375527F 79
IBAN FR26 4003 1000 0100 0037 5527 F79
BIC CDCG FR PP

GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE
ETUDE MEMBRE DU GHJAI
ADMINISTRATEURS D'IMMEUBLES

PREMIERE EXPEDITION

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

Coût de l'acte (D.96-1080 du 12/12/1996)	
Art.16 Honoraire de constat	900,00
Art.18 Frais de déplacement	7,67

H.T.	907,67
Tva 20%	181,53
Art.20-1 Taxe forfaitaire	11,16
Art.20 Travaux administratifs	120,00

Coût de l'acte TTC	1220,36

Références à rappeler :
Dossier 151000252
Acte **6838**

Photographie prise dans la cour d'honneur classée Monument Historique :

Latitude: 48° 24' 14.229" N
Longitude: 1° 53' 47.864" O

Puis je suis retourné sur la parcelle ZB n° 21pour constater que le scellé n'avait pas été détruit et que le tracteur n'avait pas été déplacé j'ai redonné la clé à la personne conduisant le tracteur pour qu'elle puisse le déplacer sur la parcelle B n° 918 sur la commune de MEILLAC.

CHRISTOPHE PERRY
Huissier de Justice

10 rue des Princes - BP.9
35270 COMBOURG
Tél. : 02.56.27.80.00
Fax : 02.56.27.80.02

christophe.perry@huissier-justice.fr

Site : www.huissier-saint-malo.fr

CDC 40031 00001 0000375527F 79
IBAN FR26 4003 1000 0100 0037 5527 F79
BIC CDCG FR PP

GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE
ETUDE MEMBRE DU GHJAI
ADMINISTRATEURS D'IMMEUBLES

PREMIERE EXPEDITION

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

Coût de l'acte (D.96-1080 du 12/12/1996)	
Art.16 Honoraire de constat	900,00
Art.18 Frais de déplacement	7,67

H.T.	907,67
Tva 20%	181,53
Art.20-1 Taxe forfaitaire	11,16
Art.20 Travaux administratifs	120,00

Coût de l'acte TTC	1220,36

Références à rappeler :
Dossier 151000252
Acte **6838**

EOLIENNE C

Commune de MEILLAC :

Sur la voie publique, aux abords de la parcelle cadastrée B n° 918, j'ai fait installé un tracteur à environ 60 mètres à l'ouest de la position GPS déterminée pour la troisième éolienne (C). J'y ai fixé un câble d'une longueur de 146 mètres au bout duquel est installé un ballon d'hélium d'une hauteur de 2,80 m avec une fixation de 1,20 m, soit un total de 150 mètres. Lorsque le ballon s'est trouvé à 150 mètres du sol, presque à la vertical du point GPS (décalé de 60 mètres à l'ouest) du fait de l'absence de vent, j'ai apposé un scellé sur la fixation de la corde au tracteur et en ai retiré la clé pour l'empêcher d'être déplacé pendant mon absence.

Puis je me suis transporté au château de la Bourbansais à PLEUGUENEUC où j'ai pris les photographies suivantes :

Photographie prise dans le jardin potager classé Monument Historique (Latitude: + 48° 24' 10.99" N / Longitude: - 1° 53' 53.38" O)

CHRISTOPHE PERRY
Huissier de Justice

10 rue des Princes - BP.9
35270 COMBOURG
Tél. : 02.56.27.80.00
Fax : 02.56.27.80.02

christophe.perry@huissier-justice.fr

Site : www.huissier-saint-malo.fr

CDC 40031 00001 0000375527F 79
IBAN FR26 4003 1000 0100 0037 5527 F79
BIC CDCG FR PP

GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE
ETUDE MEMBRE DU GHJAI
ADMINISTRATEURS D'IMMEUBLES

PREMIERE EXPEDITION

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

Coût de l'acte (D.96-1080 du 12/12/1996)	
Art.16 Honoraire de constat	900,00
Art.18 Frais de déplacement	7,67

H.T.	907,67
Tva 20%	181,53
Art.20-1 Taxe forfaitaire	11,16
Art.20 Travaux administratifs	120,00

Coût de l'acte TTC	1220,36

Références à rappeler :
Dossier 151000252
Acte **6838**

Photographie prise du jardin potager classé Monument Historique :

Latitude: 48° 24' 11.0" N
Longitude: 1° 53' 53.4" O

Puis je suis retourné aux abords de la parcelle B n° 918 pour constater que le scellé n'avait pas été détruit et que le tracteur n'avait pas été déplacé, et j'ai redonné la clé à la personne conduisant le tracteur pour qu'elle puisse le déplacer sur la parcelle B n° 838 sur la commune de MEILLAC.

CHRISTOPHE PERRY
Huissier de Justice

10 rue des Princes - BP.9
35270 COMBOURG
Tél. : 02.56.27.80.00
Fax : 02.56.27.80.02

christophe.perry@huissier-justice.fr

Site : www.huissier-saint-malo.fr

CDC 40031 00001 0000375527F 79
IBAN FR26 4003 1000 0100 0037 5527 F79
BIC CDCG FR PP

GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE
ETUDE MEMBRE DU GHJAI
ADMINISTRATEURS D'IMMEUBLES

PREMIERE EXPEDITION

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

Coût de l'acte (D.96-1080 du 12/12/1996)	
Art.16 Honoraire de constat	900,00
Art.18 Frais de déplacement	7,67

H.T.	907,67
Tva 20%	181,53
Art.20-1 Taxe forfaitaire	11,16
Art.20 Travaux administratifs	120,00

Coût de l'acte TTC	1220,36

Références à rappeler :
Dossier 151000252
Acte **6838**

EOLIENNE D

Commune de MEILLAC :

Sur la voie publique, aux abords de la parcelle cadastrée B n° 838, j'ai fait installé un tracteur à environ 160 mètres au Sud de la position GPS déterminée pour la quatrième éolienne (D). J'y ai fixé un câble d'une longueur de 146 mètres au bout duquel est installé un ballon d'hélium d'une hauteur de 2,80 m avec une fixation de 1,20 m, soit un total de 150 mètres. Lorsque le ballon s'est trouvé à 150 mètres du sol, presque à la vertical du point GPS (décalé de 160 mètres au sud) du fait de l'absence de vent, j'ai apposé un scellé sur la fixation de la corde au tracteur et en ai retiré la clé pour l'empêcher d'être déplacé pendant mon absence.

Puis je me suis transporté au château de la Bourbansais à PLEUGUENEUC où j'ai pris les photographies suivantes :

Photographie prise dans le jardin potager classé Monument Historique (Latitude: + 48° 24' 12.13" N / Longitude: - 1° 53' 52.67" O)

CHRISTOPHE PERRY
Huissier de Justice

10 rue des Princes - BP.9
35270 COMBOURG
Tél. : 02.56.27.80.00
Fax : 02.56.27.80.02

christophe.perry@huissier-justice.fr

Site : www.huissier-saint-malo.fr

CDC 40031 00001 0000375527F 79
IBAN FR26 4003 1000 0100 0037 5527 F79
BIC CDCG FR PP

GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE
ETUDE MEMBRE DU GHJAI
ADMINISTRATEURS D'IMMEUBLES

PREMIERE EXPEDITION

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

Coût de l'acte (D.96-1080 du 12/12/1996)	
Art.16 Honoraire de constat	900,00
Art.18 Frais de déplacement	7,67

H.T.	907,67
Tva 20%	181,53
Art.20-1 Taxe forfaitaire	11,16
Art.20 Travaux administratifs	120,00

Coût de l'acte TTC	1220,36

Références à rappeler :
Dossier 151000252
Acte **6838**

Photographie prise du jardin potager classé Monument Historique :

Latitude: 48° 24' 14.3" N
Longitude: 1° 53' 47.8" O

CHRISTOPHE PERRY
Huissier de Justice

10 rue des Princes - BP.9
35270 COMBOURG
Tél. : 02.56.27.80.00
Fax : 02.56.27.80.02

christophe.perry@huissier-justice.fr

Site : www.huissier-saint-malo.fr

CDC 40031 00001 0000375527F 79
IBAN FR26 4003 1000 0100 0037 5527 F79
BIC CDCG FR PP

GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE
ETUDE MEMBRE DU GHJAI
ADMINISTRATEURS D'IMMEUBLES

PREMIERE EXPEDITION

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

Coût de l'acte (D.96-1080 du 12/12/1996)	
Art.16 Honoraire de constat	900,00
Art.18 Frais de déplacement	7,67

H.T.	907,67
Tva 20%	181,53
Art.20-1 Taxe forfaitaire	11,16
Art.20 Travaux administratifs	120,00

Coût de l'acte TTC	1220,36

Références à rappeler :
Dossier 151000252
Acte **6838**

Puis je suis retourné aux abords de la parcelle B n° 838 pour constater que le scellé n'avait pas été détruit et que le tracteur n'avait pas été déplacé et j'ai redonné la clé à la personne conduisant le tracteur pour qu'elle puisse repartir.

N'ayant rien d'autre à constater, je me suis retiré afin de dresser et rédiger le présent procès-verbal de constat, rédigé sur dix-sept pages auxquelles sont annexées les soixante six pages du document de KDE ENERGY, pour servir et valoir ce que de droit. Je certifie en outre que les photographies insérées dans les présentes constatations ont été prises par mes soins et n'ont subi aucune modification. Elles sont le fidèle reflet de la réalité constatée sur les lieux.

Maître Christophe PERRY Huissier 35270 COMBOURG

Maître Christophe PERRY